

PREAMBULE

Contenu et mode d'emploi du dossier de concertation

Le présent dossier de concertation se compose :

- D'une première partie qui comporte les éléments d'explication permettant au public de comprendre le cadre de la concertation, qui sont les différents intervenants et quel est leur rôle, l'objet de cette concertation et comment elle s'intègre dans le projet BAHIA
- D'une partie relative à la présentation du projet BAHIA et notamment de son intérêt général
- D'une partie relative au PLU et à sa nécessaire mise en compatibilité, des incidences potentielles sur l'environnement des évolutions du PLU
- D'annexes apportant au public un complément d'informations.

Le dossier de concertation est mis à la disposition du public

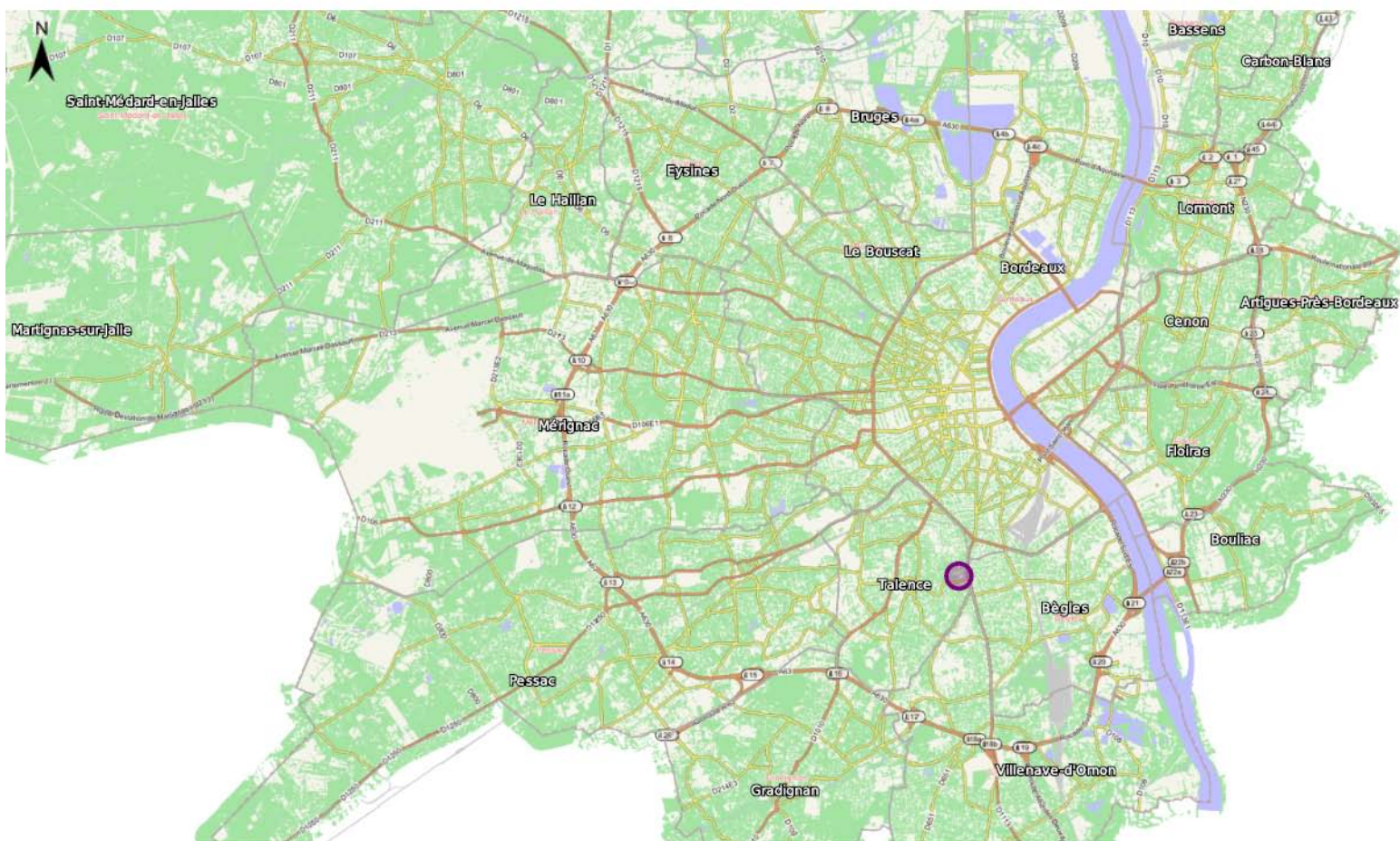
- en mairie de Talence,
- à Bordeaux Métropole (immeuble Laure Gatet 41 crs Maréchal Juin à Bordeaux)
- sur le site internet www.participation.bordeaux-metropole.fr.

Le public peut ainsi en prendre connaissance et formuler ses observations soit sur les registres papier, soit sur le registre dématérialisé.

Il peut également adresser un courrier à l'attention de Julie Dumont, garante de la concertation, à l'adresse de Bordeaux Métropole, Direction de l'urbanisme, du patrimoine et des paysages, esplanade Charles de Gaulle 33045 Bordeaux cedex.

Les observations formulées sur les registres papier ainsi que celles adressées par courrier seront saisies et publiées sur le site de la participation.

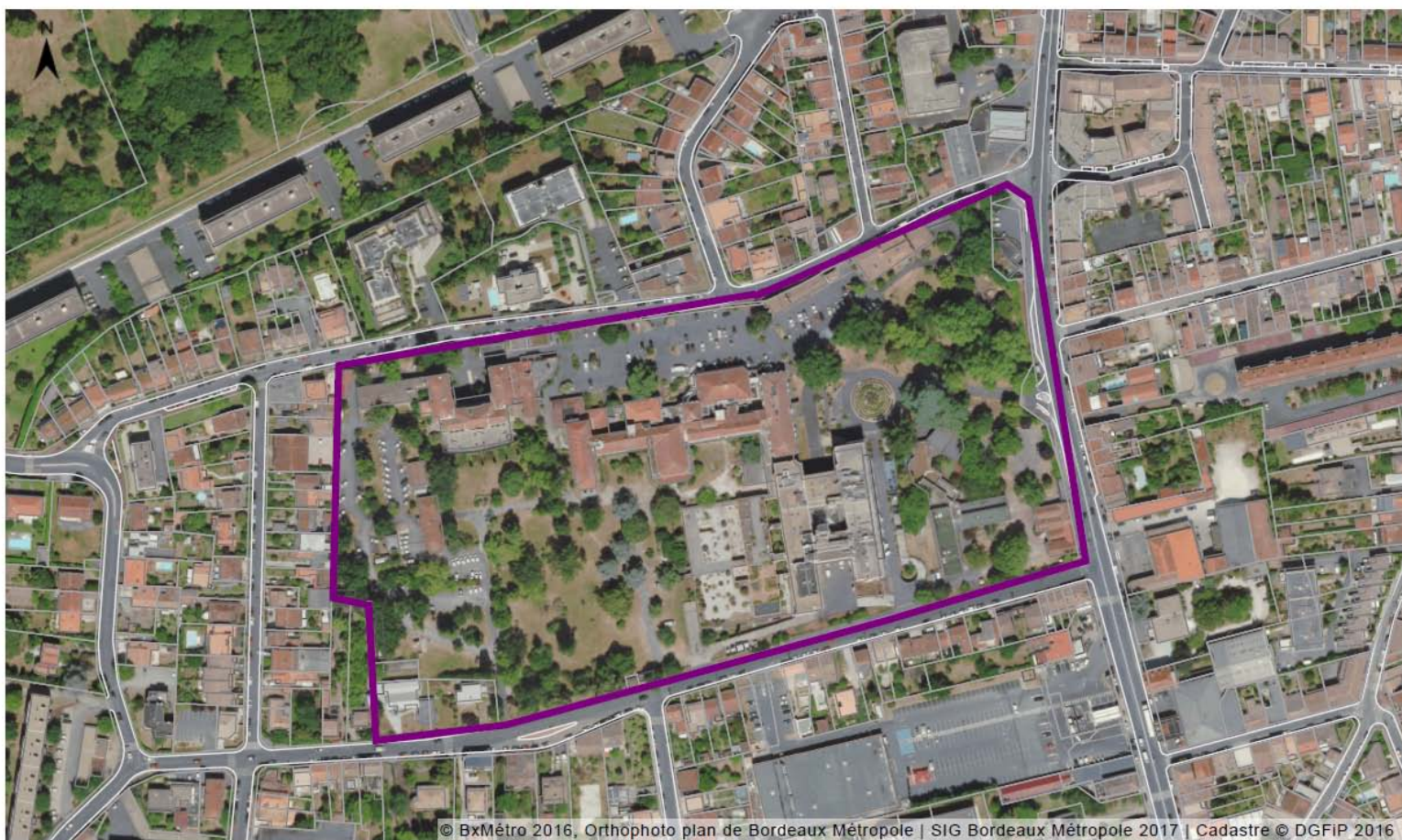
Localisation site de projet Bahia



Cette cartographie, produite par le SIG Carto WEB de Bordeaux Métropole, est indicative : elle n'a aucun caractère opposable.

Localisation du site de projet « Bahia » et proximité des établissements MSPB Bagatelle et Hôpital Robert Picqué





© BxMétro 2016, Orthophoto plan de Bordeaux Métropole | SIG Bordeaux Métropole 2017 | Cadastre © DGFIP 2016

Cette cartographie, produite par le SIG Carto WEB de Bordeaux Métropole, est indicative : elle n'a aucun caractère opposable.

Liste des communes correspondant au territoire susceptible d'être affecté par le projet BAHIA (art R121-20 du code de l'environnement) :

La localisation du site retenu pour le projet BAHIA, à savoir l'actuel site de la maison de santé protestante Bagatelle à Talence, fait que, outre cette commune, Bègles et Villenave d'Ornon sont susceptibles d'être affectées par le projet. En effet le secteur d'implantation de la MSP Bagatelle est limitrophe de ces 2 communes. Le fonctionnement d'un équipement de santé de cette importance pourrait avoir des incidences sur les quartiers proches notamment en termes de gestion des flux de circulation et des aménagements de voirie.